

A.R.D.
KIGALI

Kigali, le 11/12/1992

A Son Excellence Monsieur le Président
de la République Unie de Tanzanie,
Facilitateur dans les négociations de paix
entre le gouvernement rwandais et le FPR.

A Leurs Excellences Messieurs les Observateurs
dans les négociations de paix
entre le gouvernement rwandais et le FPR.

Excellence Monsieur le Président,

Excellences Messieurs les Observateurs,

En Vous adressant cette lettre, les cinq partis politiques signataires, membres de l'Alliance pour le Renforcement de la Démocratie, "A.R.D." en sigle, à savoir PECO, MRND, CDR, PADER et PARERWA, tiennent tout d'abord à Vous exprimer leur profonde gratitude pour les efforts que Vous ne cessez de déployer en vue de contribuer au retour de la paix au Rwanda et dans la sous-région.

La déclaration du Ministre des Affaires Etrangères de la République Unie de Tanzanie qui est passée sur les antennes de Radio-Rwanda le 09 décembre 1992 et qui précisait que les négociations d'ARUSHA allaient bientôt reprendre a donné espoir au peuple Rwandais qui attend impatiemment le retour de la paix.

L'A.R.D. qui soutient fermement les négociations d'ARUSHA qui se déroulent sous Votre égide, souhaite ardemment que cette paix soit réelle et durable.

Pour ce faire, l'A.R.D. trouve que les résultats des négociations doivent être le fruit d'un consensus national tenant compte des intérêts de toutes les sensibilités politiques.

L'A.R.D. préconise et soutient des changements mais dans le respect des principes et voies démocratiques. Elle tient à dénoncer le piège d'un

coup d'état civil que le FPR et ses alliés de l'intérieur (MDR, PSD et PL) qui ont signé un accord de coopération le 09 juin 1992 à Bruxelles visant à renverser par la force et la violence le pouvoir et les Institutions en place, veulent réaliser par le biais des négociations, objectif qui n'a pas pu être atteint par la voie des armes. L'A.R.D. se félicite du fait que le Facilitateur et les observateurs, grâce à leur clairvoyance, n'ont pas tardé à découvrir les manoeuvres de ce bloc.

L'A.R.D. considère que l'impasse dans les négociations provient du fait que le Chef de la délégation du FPR et celui qui est sensé représenter le gouvernement rwandais défendent les intérêts de leur famille politique au détriment des intérêts supérieurs de la nation.

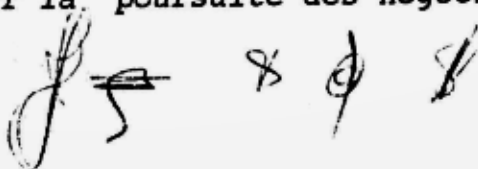
Ceci a été constaté dès le début des négociations au moment où le Ministre rwandais des Affaires Etrangères du parti MDR a outre-passé le mandat lui donné par son gouvernement, toujours dans le souci d'atteindre les objectifs de son bloc.

L'A.R.D. regrette en outre qu'avec la complicité du Premier Ministre, le Ministre rwandais des Affaires Etrangères s'arrange pour poursuivre les négociations sans mandat précis reflétant le consensus du gouvernement et en profite pour ne présenter que les points de vue de son bloc.

En guise d'illustration, il Vous souviendra que suite au blocage des négociations d'ARUSHA III sur le partage du pouvoir dans le cadre du gouvernement de transition à base élargie, le Premier Ministre, au lieu de rechercher le consensus au Conseil des Ministres sur cette question, a préféré donner un chèque en blanc au Ministre rwandais des Affaires Etrangères pour négocier comme bon lui semble.

Ce genre de manoeuvre a été également constaté dernièrement quand 8 ministres des partis MDR, PSD, PL et PDC, sur 19 qui composent le gouvernement se sont substitués à ce dernier pour donner des directives à la délégation rwandaise sur base d'une proposition ne reflétant même pas le consensus du groupe de contact composé des représentants des églises catholique et protestante du Rwanda.

Par ailleurs, sous la pression du Premier Ministre, le Ministre rwandais des Affaires Etrangères a persisté, une fois de plus, à présenter le même document pour la poursuite des négociations au mépris



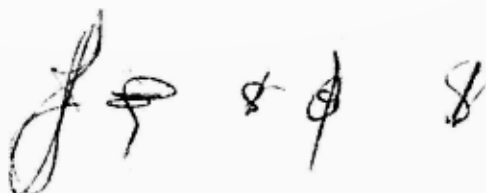
des directives données par le Chef de l'Etat rwandais à l'issue de sa rencontre avec le Facilitateur.

Il est donc clair que le Ministre rwandais des Affaires Etrangères négocie plus pour réussir le coup d'état civil visé par son bloc que pour le retour d'une paix réelle pour tous les rwandais. Ceci explique pourquoi les Institutions démocratiques élues ont été dépouillées de leurs pouvoirs au bénéfice des organes non élus et non représentatifs de toutes les sensibilités politiques. C'est ainsi que ce bloc cherche à s'approprier les 2/3 des portefeuilles ministériels dans le futur gouvernement de transition à base élargie pour s'assurer le contrôle de l'Exécutif sans obstacle.

Eu égard à ce qui précède, Vous comprendrez, Excellence Monsieur le Président, Excellences Messieurs les Observateurs, pourquoi les propositions émanant des autres sensibilités politiques sont ignorées à telle enseigne que le gouvernement lui-même devient incapable de se mettre d'accord sur le mandat précis représentant le consensus national à donner à la délégation rwandaise. Il s'en suit que dans ces conditions le chef de la délégation rwandaise s'entient, au cours des négociations, aux intérêts de son bloc.

De l'avis de l'A.R.D., cette façon d'agir ne permettra pas d'aboutir à une paix réelle et durable pour tous les rwandais. En effet, les résultats des négociations menées dans pareilles conditions risquent de léser les intérêts d'une grande majorité de la population et de provoquer une guerre civile dans le pays. C'est pourquoi l'A.R.D. apprécie hautement les contacts qui viennent d'avoir lieu entre les autorités Rwandaises et le Facilitateur et qui contribueront sûrement à lever l'impasse et garantir les meilleures chances de réussite des négociations.

Ainsi, pour éviter toute confrontation, l'A.R.D. préconise que lors de la mise en place des organes de transition, à savoir le gouvernement et le parlement, l'équilibre des forces entre les deux blocs politiques existants soit sauvegardé. Elle propose formellement que les deux groupes politiques, à savoir le FPR, MDR, PL et PSD d'une part et l'A.R.D. d'autre part obtiennent chacun 45% des places aussi bien au parlement qu'au gouvernement et que les 10% restants reviennent aux formations politiques non affiliées officiellement à l'un ou l'autre des deux blocs.



Enfin, l'A.R.D. remercie encore une fois les observateurs pour le soutien qu'ils accordent au Facilitateur dans ses efforts inlassables visant à rapprocher les points de vue des parties en présence.

En ce qui concerne la période de transition, l'A.R.D. soutient que celle-ci ne devrait pas excéder douze mois à compter de la date de formation du gouvernement de transition à base élargie pour permettre à la population de se choisir le plus tôt possible les dirigeants et les représentants qui lui conviennent.

L'A.R.D. est en effet convaincue que seuls les dirigeants issus des élections démocratiques bénéficieront de la confiance du peuple pour raffermir la paix, lutter contre l'insécurité et renforcer l'économie nationale dévastée par la guerre qui endeuille le Rwanda depuis plus de deux ans.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, Excellences Messieurs les Observateurs, l'assurance de notre très haute considération.

L'Alliance pour le Renforcement de la Démocratie, "A.R.D."
regroupant les partis politiques:

PECO
Nzeungiyumva Fabien
2^e Vice-Président

MRND
M. Nzeungiyumva Fabien
2^e Secrétaire Adjoint

CDR
M. Nzeungiyumva Fabien
2^e Vice-Président

PADER
KANYOBYA Ghosia
2^e Secrétaire N. Adjoint

PARERWA
M. Nzeungiyumva Fabien
2^e Vice-Président

C.P.I. à:

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise,
- Son Excellence Monsieur le Président du CND,
- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République Rwandaise,
- Mission Diplomatique et Consulaire (toutes),
- Parti Politique (tous).